



**MAIRIE DE
MOISSAT**

LISEZ MOISSAT #1

La Gazette de l'équipe municipale



**Une équipe
à votre écoute**



**Un village
qui se développe**



**Un cadre de vie
que nous préservons**



Le mot d'introduction

Chères habitantes, chers habitants,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous présentons aujourd'hui le premier numéro de notre nouvelle gazette municipale : "Lisez Moissat" ! À travers cette publication, nous souhaitons créer un rendez-vous régulier entre la municipalité et ses habitants, un espace d'information, de partage et de proximité qui reflète la vie de notre village.

Car informer, c'est avant tout vous donner les clés pour comprendre le fonctionnement de la commune et les choix qui sont faits au service de l'intérêt général.

Vous y découvrirez les réalisations en cours, les événements qui rythment la vie locale et contribuent à faire vivre notre village et à renforcer les liens entre ses habitants.

Cette gazette mettra aussi à l'honneur celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien : élus, agents municipaux, professionnels, bénévoles associatifs ou habitants. À travers leurs témoignages, nous vous présenterons les visages incontournables de notre village.

Nous espérons que cette gazette deviendra un outil utile et apprécié, au service du dialogue, de la proximité et de la cohésion à Moissat.

Bonne lecture à toutes et à tous.
Le Maire et l'équipe municipale



Travaux / Aménagements

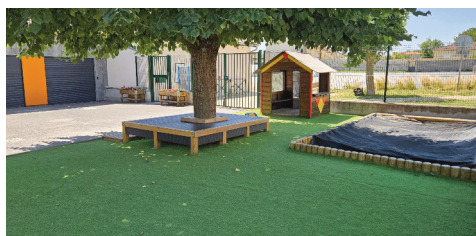
Les travaux réalisés ces derniers mois :

Des aménagements dans la cour de l'école - Février - Mars 2026

Afin d'améliorer les espaces de jeux des plus jeunes, des aménagements ont été réalisés dans la cour de l'école. Le bac à sable de l'école maternelle a été réduit et l'espace ainsi libéré a permis la création d'une nouvelle aire de détente et de jeux, composée d'un revêtement en gazon synthétique et d'un banc en bois réalisé sur mesure au pied de l'arbre de la cour.

Cet aménagement, entièrement réalisé par les agents des services techniques municipaux, offre aux enfants un espace agréable et sécurisé qui rencontre déjà un vif succès. Par ailleurs, un auvent d'une surface de 49 m² a été installé afin d'offrir aux enfants un espace ombragé en période estivale et un abri en cas de pluie.

Dans la continuité de ces aménagements par la commune, une réflexion est engagée avec l'école autour de futurs travaux participatifs associant les parents d'élèves afin de poursuivre l'embellissement ludique de la cour.



Montants des travaux :

Gazon synthétique PURE - 1 357,50 € HT
"Abri PYXIS" TEXABRI - 10 140,00 € HT

Aires de jeux – Avril à juin 2026

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration des espaces publics, plusieurs équipements des aires de jeux de Moissat-Bas et de Moissat-Haut ont été remplacés au cours du printemps 2026.

Ces interventions permettent de moderniser ces espaces dédiés aux plus jeunes et de leur offrir des équipements plus attractifs, confortables et sécurisés.

La municipalité projette de poursuivre l'aménagement de ces espaces afin d'améliorer encore davantage l'accueil des enfants, mais aussi le confort des parents et des assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement ces lieux de rencontre et de détente.



Montants des jeux PROLUDIC : 22 361,04 €
Structure Diabolo, Bascule duo et Jeep à l'Aire de Moissat Bas
Crapahutte avec toit d'escalade et jeu ressort à l'Aire de Moissat Bas



Sommaire

- 1 Le mot d'introduction
Travaux / Aménagement
- 2 Focus agents - élus
Travaux / Aménagement (suite)
- 3 Jeune sportive à l'honneur
Etat civil
Du côté des assoc'
- 4 Urbanisme
Agenda
Remerciements
Messages utiles
Appli IntraMuros

"Qui sont les agents ?" / "Qui sont les élus ?"

Anne-Sophie Garitte, ATSEM passionnée



Depuis août 2009, **Anne-Sophie** travaille à l'école de Moissat en tant qu'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM). Elle accompagne au quotidien les petits et moyens de l'école, avec un sourire et une énergie contagieuse.

Son moment préféré ? *"Les câlins du matin quand les enfants arrivent !"* Le rituel qui lance chaque journée sous le signe de la tendresse.

Ce qu'elle aime le moins ? *"Rien ! J'adore chaque instant, que ce soit avec les enfants ou en prenant soin de leur environnement."*

Un souvenir marquant ? La confiance d'une maman pensant devoir surmonter sa peur des souris pour accueillir Souricette à la maison, la mascotte de la classe...en peluche !

Son message aux Moissadaires ? *"Continuez à faire des enfants, je les attends à l'école !"*

Martine Gardette, une Moissadaire engagée

Native de Moissat-Bas, **Martine Gardette** est profondément attachée à son village. Après avoir quitté la commune pour ses études puis sa carrière professionnelle, elle est revenue s'y installer à sa retraite en 2017.



Très investie dans la vie locale, elle participe activement à plusieurs associations, notamment l'**A.S. Moissat** et le **club informatique de l'Amicale Laïque**.

Son engagement au sein du conseil municipal est guidé par une volonté forte : renforcer la communication entre les élus, les habitants et les associations afin de favoriser le dialogue et la participation de tous à la vie communale.

pour leurs réunions, assemblées générales et moments de partage.

Son message aux Moissadaires est simple :

«Je reste à l'écoute des messages et des attentes des habitants.»

Particulièrement impliquée dans les domaines de la communication, de la vie associative et de l'action sociale, Martine porte un projet qui lui tient particulièrement à cœur : la création d'une salle de vie associative. Cet espace permettrait aux associations de disposer d'un lieu convivial et adapté



Travaux / Aménagements

Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales Route de Billom

(EN COURS)

Afin de répondre aux problèmes de saturation du réseau d'eaux pluviales constatés lors d'épisodes de fortes pluies, la commune a engagé des travaux d'amélioration sur la Route de Billom.

Le **secteur suivant fait l'objet d'une intervention** : carrefour du chemin de Chanlat et de la Route de Billom.

Les travaux visent à réorienter une partie des eaux pluviales provenant du bassin versant amont vers le chemin du Pré Baget, afin de réduire la charge du réseau existant.

Calendrier des travaux

Les travaux sont programmés entre le 29 juin et le 10 juillet.

Circulation

Pendant la durée du chantier, la circulation est interrompue sur la Route de Billom.

Une déviation est mise en place par la route de Ravel (D10), jusqu'au rond-point Le Pontaret, puis la D212 vers le rond-point de Reignat.

!! L'application de la déviation et le respect des limitations de vitesse restent de la responsabilité des automobilistes !!

Bureau d'Études : EGIS Eau / Entreprise : SADE
Montant des travaux : 63 115 € HT

Réparation du Pont de Pironin

(EN COURS)

Par le Pôle Infrastructures Aménagement et Accompagnement des Territoires du Département

Le pont P0911, qui permet à la RD 104 de franchir le ruisseau du Jauron, présente plusieurs désordres constatés lors de l'inspection antérieure : affaissement des trottoirs, dégradation d'un mur en aile, infiltrations d'eau et vieillissement des garde-corps.

Les travaux visent à remettre l'ouvrage en état en réalisant le nettoyage et la réparation des corniches et du mur maçonné, la réfection de l'éanchéité, la création de gargouilles pour l'évacuation des eaux, la rénovation de la chaussée et des trottoirs, la pose de nouveaux joints, le remplacement des dispositifs de retenue et la réalisation de têtes inclinées.

Le chantier, confié à l'entreprise Travaux Publics du Centre (TPC), a débuté le 15 juin 2026 sous circulation alternée. Les travaux nécessitant la fermeture complète de la route sont programmés du 15 juillet au 7 août 2026, pendant les vacances scolaires, afin de limiter les perturbations pour les usagers. En raison des fortes chaleurs, les horaires de chantier ont été adaptés (6 h 00 à 13 h 45).

Modernisation des réseaux au hameau Les Charles (À VENIR)

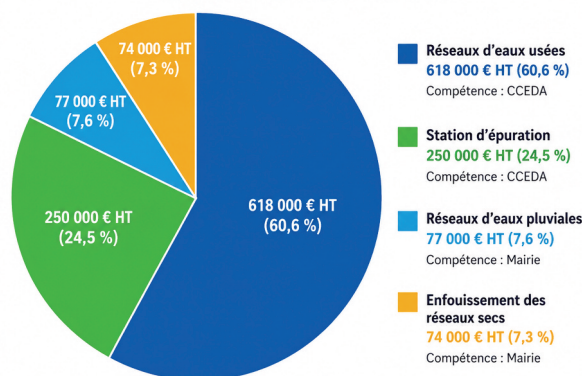
Le projet comprend la création d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 160 équivalents-habitants. Cette installation, de type filtres plantés de roseaux à écoulement vertical sur deux étages, permettra de traiter efficacement les eaux usées du hameau tout en s'inscrivant dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Parallèlement, les travaux prévoient la mise en séparatif du réseau d'assainissement afin de distinguer les eaux usées des eaux pluviales. Cette opération s'accompagne de la remise en état des fouilles nécessaires à l'enfouissement des réseaux secs.

Ces travaux débiteront au cours du second semestre 2026 en collaboration avec les services de la CCEDA vers qui la compétence "Assainissement" a été transférée.

RÉPARTITION DES COÛTS PAR COMPÉTENCE

Montant total des travaux : 1 019 000 € HT



CCEDA
(Assainissement collectif et station d'épuration)
868 000 € HT
soit 85,2 % du total

COMMUNE DE MOISSAT
(Eaux pluviales et réseaux secs)
151 000 € HT
soit 14,8 % du total

Une jeune Moissadaire à l'honneur



Ambre Gadreaud, 12 ans qu'elle est passionnée de patinage artistique depuis toute petite. Elle a été sélectionnée avec son équipe du Clermont Auvergne Patinage artistique aux Mondiaux de Ballet sur glace en avril 2026 au Michigan. Une compétition internationale qui l'a menée aux Etats Unis pendant 7 jours, pour faire briller le sport auvergnat. Bravo à elle !



Remerciements aux professionnels de Moissat ayant participé au projet pédagogique "**Faire découvrir son métier**" avec les élèves de la classe CM1-CM2 de l'école de Moissat.

Du temps accordé aux jeunes pour les aider sur leur choix futur !



Naissances

23 février Jade SCHILLACI
08 avril Ayna SMAGGHE
07 mai Maé ALBUIXCH CROUZET

Mariages

07 février Gino CAPISCIOLTI et Laure GUILLOT
28 février Julien COIGNET et Laëtitia BRUTTOMESSO
07 mars Christophe AYMARD et Stéphanie GANNE
04 avril Nicolas MALFROY et Maud ARLOT
09 mai Thomas COUTE et Julie CIVEL
06 juin Jean-Philippe MERCHADIER et Nadine AMBLARD



Décès

29 décembre 2025 .. Albert BATHIER
1^{er} février 2026 André CHANUT
22 mars 2026 Antonio TEIXEIRA DA CUNHA



Du côté des associations ...

- ↗ A.S. Moissat
- ↗ Amicale des Sapeurs Pompiers
- ↗ Amicale Laïque
- ↗ Association Kaizen, Jeux et Cultures
- ↗ Bobines et Petats
- ↗ CAME : Comité d'Animation de Moissat et de ses Environs
- ↗ Club Amitiés et Loisirs
- ↗ F.N.A.C.A.

- ↗ Les Deux Eglises
- ↗ Les Minots de Moissat
- ↗ Nature et Patrimoine
- ↗ Pétanque
- ↗ Société de Chasse l'Alouette
- ↗ Syndicat Agricole
- ↗ VLAM - Vignes Libres et Associatives de Moissat



ZOOM sur le "Rafraichissement de la peinture à l'ocre sur les portes du Fort" avec peinture faite maison



Pour la **restauration des portes du Fort**, les bénévoles de **Nature et Patrimoine** ont utilisé une peinture traditionnelle à l'ocre.

La préparation consiste à réaliser une colle à base de farine, à laquelle sont ajoutés les pigments d'ocre et le sulfate de fer, puis l'huile de lin et le savon noir. Après cuisson et refroidissement, la peinture est

prête à être appliquée.

Appréciée depuis des siècles pour la protection des bois extérieurs, la peinture à l'ocre présente de nombreux avantages : elle est naturelle, peu polluante, économique, facile à entretenir et offre une excellente résistance aux intempéries tout en laissant respirer le bois.

Une belle illustration du savoir-faire traditionnel au service de la préservation de notre patrimoine communal !



ZOOM

sur le Club de Pétanque de Moissat

Le club de pétanque de MOISSAT compte **36 licenciés, avec 28 hommes et 8 femmes dont 1 junior.**

Convivialité et compétition sont au cœur de la vie du club...

Les licenciés ont été nombreux à participer aux préliminaires départementaux qui se sont déroulés de mars à mai. Félicitations à la jeune en catégorie junior qui s'est brillamment qualifiée pour la Ligue. Le club a organisé 2 concours au mois de mai sur la commune. Le 8 mai en triplette mixte réunissant 61 équipes, puis le 30 mai en doublette mixte avec 41 équipes. Le club participe aussi à la Coupe de France et la Coupe du Président.

Une **équipe de vétérans** a également participé au Championnat des Clubs durant le mois de juin, félicitations à eux pour leur maintien en catégorie Honneur.

En septembre, le club a engagé **2 équipes au Championnat des Clubs.**

Le Club de Pétanque remercie chaleureusement l'ensemble de ses bénévoles, dont l'engagement est indispensable à la réussite de toutes ces manifestations, dans l'esprit de partage qui caractérise la pétanque.



21 DOSSIERS D'URBANISME (JAN-JUIN 2026) : 4 Permis, 17 Déclarations.
Forte dynamique : amélioration de l'habitat et transition énergétique.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET RÉNOVATION



5 projets d'énergie solaire

Près d'un quart des déclarations concernent l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques.



Priorité à l'entretien du bâti

Cinq dossiers majeurs portent sur la réfection de toitures et le ravalement de façades.



Modernisation des ouvertures

Plusieurs interventions visent le changement de menuiseries pour une meilleure isolation.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET CONFORT



5 nouveaux espaces de détente

La tendance est au confort extérieur avec des piscines, poolhouses, vérandas et pergolas.



Délimitation des propriétés

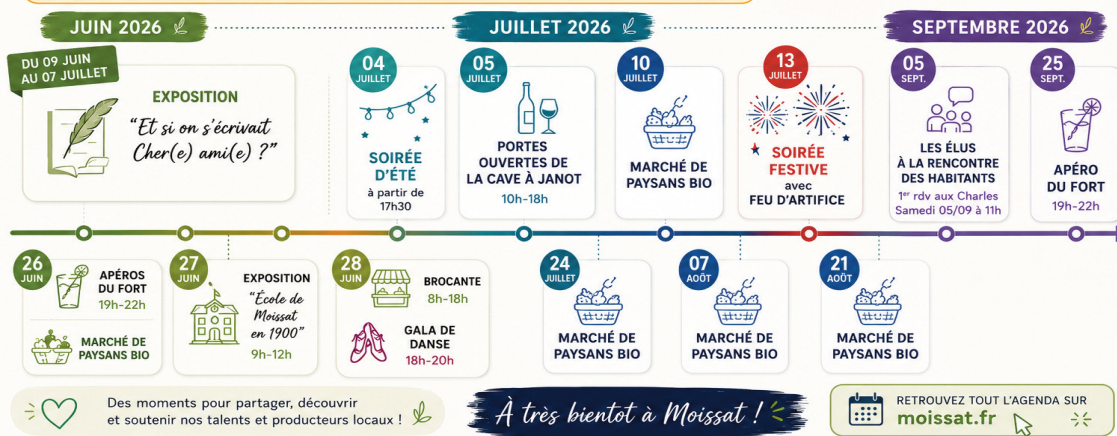
Trois projets concernent spécifiquement la pose ou la réfection de clôtures.

L'AGENDA de Moissat

VOS RENDEZ-VOUS DE JUIN À SEPTEMBRE 2026

Culture, convivialité et terroir : retrouvons-nous ! ♥

L'AGENDA DU MOIS DE JUIN 2026 A ÉTÉ LARGEMENT PERTURBÉ PAR LA CANICULE !
Certains événements seront reprogrammés !



Mots à la population

Travaux de jardinage et bricolage :
respectons la tranquillité de tous !

Afin de préserver la qualité de vie de chacun, les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par les particuliers avec des appareils bruyants (tondeuse, débroussailluse, taille-haie, perceuse, tronçonneuse, etc.) sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

- 🕒 Du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- 🕒 Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

(Source : Arrêté préfectoral du 12 juin 2024 relatif à la lutte contre le bruit de voisinage dans le Puy-de-Dôme)



Rappel :
le brûlage des déchets verts est interdit

Les tontes de pelouse, feuilles mortes, tailles de haies et autres déchets végétaux ne doivent pas être brûlés à l'air libre. Ils peuvent être compostés, broyés ou déposés en déchèterie. Adoptons les bons gestes pour préserver notre cadre de vie et notre environnement.

Intra Muros : pour tout savoir et pour communiquer avec la municipalité

L'application pour tout savoir sur Moissat !

Moissat est sur

IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire ! 🚀

En partenariat avec **FAMF**

Google Play App Store

Téléchargez l'application mobile et soyez informé(e) de toutes les actualités de la commune



Votre QR CODE vers l'archivage des bulletins municipaux, les éditions de Lisez Moissat

Les services à la disposition des administrés pour communiquer avec la municipalité



"Signaler"

"Boîte à idées"



Idées

Contact : Mairie de Moissat
Tél. 04 73 68 13 43
@mail : mairie@moissat.fr
Site Internet : www.moissat.fr